

2019

Rapport
annuel d'activités

Baloise Assurances Luxembourg S.A.
Société Anonyme

Sommaire

Sommaire	3
Conseil d'Administration / Membres de la Direction	5
Rapport de gestion	7
1. Évolution de l'activité	8
2. Évolution des investissements	9
3. Résultat	10
4. Évènements postérieurs à la clôture	10
5. Gestion des risques	10
6. Activités de recherche et de développement	11
7. Informations relatives à l'acquisition d'actions propres	12
8. Informations relatives aux succursales de la Société	12
9. Perspectives	12
Rapport d'audit	14
Comptes annuels	20
Bilan	20
Compte de profits et pertes	23
Annexe aux comptes annuels	25

Conseil d'Administration

Membres de la Direction

Conseil d'Administration

Gert De Winter ¹	Président, Administrateur
Jan De Meulder	Vice-Président, Administrateur
Romain Braas	Administrateur-Directeur Général
André Bredimus ²	Administrateur
Henk Janssen	Administrateur
Patric Olivier Zbinden	Administrateur

Membres de la Direction

Romain Braas	Administrateur-Directeur Général
Daniel Frank	Directeur
Laurent Heiles	Directeur
Alain Nicolai	Directeur
Filip Volders ³	Directeur

¹ A été remplacé par Andreas Burki à partir du 26 mars 2020

² A été remplacé par Gert De Winter à partir du 26 mars 2020

³ A partir du 15 juillet 2019

Rapport de gestion

Assemblée Générale de **Baloise Assurances Luxembourg S.A.**
Société Anonyme

Rapport de gestion du Conseil d'Administration sur l'exercice 2019

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous avons l'honneur de vous présenter le bilan et le compte de profits et pertes pour l'exercice du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2019 ainsi que le rapport de gestion s'y référant.

L'année 2019 a été une année charnière dans notre transformation autour d'un objectif renforcé : placer nos clients au cœur de toutes nos initiatives et les accompagner tout au long des moments clés de leurs vie. Il est question de culture d'entreprise, de refonte de parcours client, de simplifications radicales de nos processus et de l'ensemble de notre documentation, mais aussi de digitalisation avec la mise en place de la signature électronique, de portails clients et applications informatiques en vue de mieux piloter notre activité (CRM), de développement de nouveaux produits et services (on veut donner des exemples) tout en nouant et développant des partenariats forts. Nous avons mis le cap sur notre modernisation et digitalisation pour aider nos intermédiaires à servir nos clients de manière optimale, que ce soit lors de conseils de souscriptions, ou pendant la vie de leurs contrats.

Digitalisation rime également avec économie de papier, un sujet qui s'intègre parfaitement dans notre politique de durabilité. En 2019, le Groupe Baloise a créé un réseau interne de spécialistes. Parmi les 17 objectifs de développement durable établis par les Etats membres des Nations Unies, Baloise en a sélectionné 10 pour construire une stratégie conséquente de création de valeurs à destination de ses collaborateurs, clients/partenaires, actionnaires et investisseurs, fournisseurs mais aussi pour l'environnement, et la société au sens large.

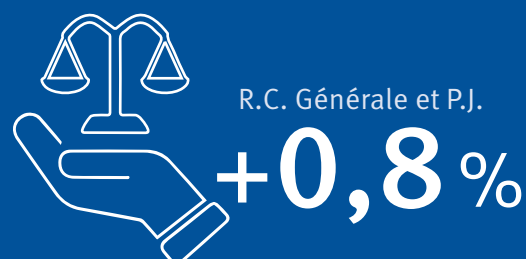
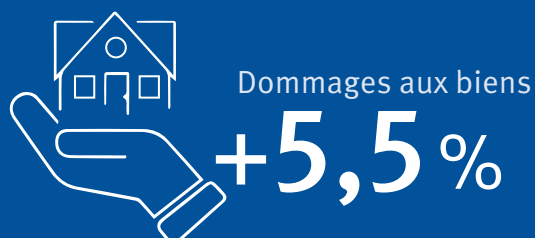
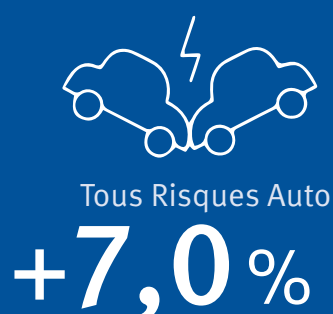
Le Luxembourg a été bouleversé par la violence de la tornade qui s'est abattue en août sur le sud-ouest du Grand-Duché. Après les catastrophes naturelles des années passées, nous nous attendons à une fréquence régulière de ce type d'événements.

Le marché de l'assurance continue d'être un secteur attrayant qui recrute et contribue à la baisse du taux de chômage au Luxembourg. Actuellement le secteur de l'assurance doit faire face à des défis majeurs. Les exigences de l'industrie résultant de la réglementation et de la conformité, en particulier de Solvabilité II et d'IFRS 17, entraînent des coûts de mise en œuvre et d'exploitation considérables.

1. Evolution de l'activité

Le montant total des primes brutes émises au cours de l'exercice s'établit à 122 906 890 EUR contre 120 149 940 EUR en 2018. Ce montant s'établissait à 116 410 659 EUR sans l'ancienne succursale Deutsche Niederlassung der Basler Versicherungen Luxemburg A.G. (FRIDAY) en Allemagne dans la période du 1er janvier jusqu'au 30 juin 2018 - pour rappel le spin-off de la succursale a eu lieu le 1er juillet 2018. Cela représente une augmentation de 2,3%, soit 5,6% sans la succursale par rapport à 2018.

La Société a généré 120 399 691 des affaires au Luxembourg et 2 507 199 des affaires en Allemagne qui préviennent d'un partenariat avec un courtier. Pour le reste nous sommes exclusivement actifs sur le marché des résidents luxembourgeois et jusqu'ici nous ne pratiquons pas l'assurance non-vie sur les marchés frontaliers.



Comparées à l'année précédente, les primes émises se répartissent comme suit entre les principaux groupes de branches:

Branche	2019	2018 (FRI:DAY included)	Evolution
R.C. Auto	26 208 070	26 552 927	-1,3%
Tous Risques Auto	42 197 166	40 855 319	3,3%
Dommages aux biens	35 738 301	33 892 684	5,4%
R.C. Générale et P.J.	13 684 258	13 573 114	0,8%
Autres branches	5 079 095	5 275 896	-3,7%
TOTAL	122 906 890	120 149 940	2,3%

Branche	2019	2018 (FRI:DAY excluded)	Evolution
R.C. Auto	26 208 070	24 287 293	7,9%
Tous Risques Auto	42 197 166	39 423 986	7,0%
Dommages aux biens	35 738 301	33 870 289	5,5%
R.C. Générale et P.J.	13 684 258	13 573 114	0,8%
Autres branches	5 079 095	5 255 977	-3,4%
TOTAL	122 906 890	116 410 659	5,6%

En 2019 Bâloise a généré une forte croissance provenant principalement des branches Auto, une augmentation visible si l'on considère les données 2018 hors succursale FRIDAY (2e tableau).

Cette croissance a été générée:

- pour la partie Particulier, par l'augmentation endogène du portefeuille, pour un volume de 2,4 millions EUR. Cela s'explique notamment par la forte augmentation du nombre d'immatriculations de voitures neuves sur le Grand Duché (+4,2% en 2019 contre +0,1% en 2018);
- pour la partie Entreprise, principalement par l'acquisition de nouvelles flottes pour un montant de 1,7 millions EUR et par le partenariat avec un courtier en Allemagne pour un volume de 0,7 millions EUR.

La croissance toutes branches confondues hors succursale FRIDAY s'établit à 5,6 %.

Au niveau des résultats techniques, les ratios de sinistralité des branches les plus représentatives sont les suivants:

- **Assurance Automobile :**
 - En Responsabilité Civile:
 - 83,2% en 2019 contre 70,4% (65,6% sans FRIDAY) en 2018.
 - En Dommages Matériels:
 - 73,1% en 2019 contre 72,8% (69,3% sans FRIDAY) en 2018.
- **Le résultat des branches Assurance Dommages aux biens :**
 - 59,9% en 2019 contre 45,3% (45,2% sans FRIDAY) en 2018.

- **En Assurance Responsabilité Civile Générale et Protection Juridique:**

- 98,3% en 2019 contre 58,7% (58,7% sans FRIDAY) en 2018.

- **Toutes branches confondues, les ratios de sinistralité se présentent comme suit:**

- 72,2% en 2019 contre 59,6% (57,0% sans FRIDAY) en 2018.

Dans les branches Auto, l'augmentation du ratio de sinistralité en Responsabilité Civile résulte d'une augmentation des sinistres de 4,7 millions EUR (9,6 millions EUR hors FRIDAY).

Par ailleurs nous constatons une augmentation du coût moyen des sinistres en Dommages Matériels.

L'augmentation de la sinistralité des branches Dommages aux biens est due essentiellement à la survenance d'une tornade en août 2019, estimée à 7,8 millions EUR.

La sinistralité des branches Responsabilité civile Générale et Protection Juridique s'est dégradée de 5,4 millions EUR. On observe une dégradation de 0,5 million sur les sinistres importants, notamment par l'ouverture d'un sinistre survenu en 2009 pour lequel une garantie a été ouverte en 2019. Cela a généré une charge de 1,2 millions EUR en 2019 et une dégradation de 4,8 millions EUR sur les sinistres standards.

2. Évolution des investissements

La politique financière en 2019 suit la structure ci-après : 10,0% d'immeubles, 7,0% d'actions et de fonds d'investissement, 76,0% d'obligations, 0,0% de prêts, 4,0% de senior secured loans et 3,0% de liquidités. Au 31 décembre 2019, la société maintient un niveau des titres obligataires en dessous

du seuil et un niveau de liquidité légèrement plus élevé ce qui est dû à la liquidité à tenir pour un investissement dans des

fonds immobiliers. Le pourcentage des actions est légèrement au-dessus du seuil grâce à l'évolution du marché d'actions.

Valeur marché en millions d'euros	2019	%	2018	%
Immeubles (directe et indirecte via participation)	24,8	9,9%	22,9	9,4%
Actions	18,3	7,3%	14,6	6,0%
Obligations	186,5	74,2%	186,1	76,4%
Senior secured loans	10,0	4,0%	9,7	4,0%
Prêts	0,1	0,0%	0,1	0,0%
Liquidités	11,6	4,6%	10,3	4,2%
TOTAL	251,3	100,0%	243,7	100,0%

3. Résultat

Répartition du bénéfice (en EUR)

Le résultat disponible pour l'exercice 2019 est de -8 814 565,41 et s'établit comme suit:

• report antérieur:	- 3 164 408,54
• perte de l'exercice:	- 5 650 156,87

Le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée générale d'attribuer l'ensemble du résultat disponible aux résultats reportés, de sorte que le report à nouveau s'élève à EUR -8 814 565,41.

La marge de solvabilité II

La marge de solvabilité II atteint 292,9% contre 315,2% en 2018 et baisse ainsi de -7,1%.

4. Évènements postérieurs à la clôture

Pour l'instant les impacts financiers sur la société de la pandémie COVID19 ne peuvent pas encore être estimés en intégralité. A la connaissance de Bâloise, il n'y a pas eu d'évènements importants depuis la clôture de l'exercice qui affecteraient de manière significative les comptes annuels de la Société au 31 décembre 2019.

5. Gestion des risques

Pour la gestion de ses risques, Bâloise applique les standards du Groupe appelés "Baloise Group Wide Risk Management Standards". La cartographie des risques arrêtée par le Groupe se décompose en six grandes catégories de risques: les risques techniques (risques métiers), les risques de placement, les risques de la structure financière, les risques de l'environnement de l'entreprise, les risques opérationnels et les risques stratégiques et/ou risques d'information. Tous les risques identifiés sont rattachés à l'une de ces six catégories.

› Les Risques techniques

Ils concernent pour l'essentiel les risques d'assurance et de réassurance.

- Les risques d'assurance concernent entre autres les

risques de tarification (primes), les risques d'inadéquation des provisions techniques et l'escroquerie à l'assurance. Les risques de tarification sont globalement maîtrisés grâce à une politique de souscription adéquate et à l'analyse régulière de la rentabilité. Les provisions techniques sont soumises régulièrement au test d'adéquation. Bâloise contrecarre le risque d'escroquerie en assurance à l'aide d'une politique appropriée de formation de nos collaborateurs.

- Les risques de réassurance englobent entre autres la tarification que Bâloise limite en ayant recours aux spécialistes de notre Groupe et en s'associant avec d'autres sociétés du Groupe

› Les Risques de placement

Les Risques de placement sont analysés, suivis régulièrement et détaillés ci-dessous.

- Les risques de marché concernent principalement les taux d'intérêt, les actions et l'immobilier. Une politique très conservatrice d'allocation d'actifs lui permet de réduire considérablement son exposition aux risques de marché. En plus, Bâloise suit régulièrement l'évolution de nos actifs grâce à un système de reporting mensuel.
- Les risques de crédit ont trait principalement au défaut de contrepartie des émetteurs, réassureurs, intermédiaires et preneurs d'assurance. Bâloise effectue le choix des émetteurs et réassureurs selon leur rating et prête attention au risque de concentration lié. Concernant les intermédiaires et les preneurs d'assurance, il existe une procédure adéquate de recouvrement des créances.

› Dans la catégorie Risques de la structure financière

Bâloise distingue les risques de gestion actif-passif et les risques découlant des dispositions prudentielles.

- Elle a confié la gestion de ses actifs propres à une filiale du Groupe et suit avec elle nos risques de liquidité dans le cadre de téléconférences régulières.
- Les risques découlant des dispositions prudentielles concernent principalement le respect des exigences de marge de solvabilité. Grâce à un système de reporting mis en place par le Groupe, Bâloise suit mensuellement son évolution.

› Les Risques relatifs à l'environnement de l'entreprise

Ils abordent surtout les modifications légales et réglementaires, le marché et les concurrents, les événements externes et les investisseurs.

- Les risques de modification de normes sont maîtrisés grâce à une politique interne de veille sur les changements réglementaires.
- Les événements externes englobent entre autres les risques systémiques, le terrorisme, le tremblement de terre et l'assurance des immeubles que Bâloise détient. Bâloise appréhende principalement ces risques par le truchement de scénarios catastrophes utilisés dans le cadre du Swiss Solvency Test (SST).

› Les Risques opérationnels

Ils comprennent entre autres les risques relatifs à la sécurité informatique, l'interruption d'activité, le risque des ressources humaines, les risques juridiques, les risques de conformité et les risques de processus et projets.

- La sécurité informatique se rapporte à la protection des données et de toute l'infrastructure informatique. Bâloise dispose d'une procédure de sécurité informatique que tous les employés doivent appliquer et suit mensuellement l'évolution selon les normes ISO 27001.
- Concernant le risque d'interruption d'activité, un plan de continuité est en place qui lui permettra d'assurer la continuité de nos activités en cas d'indisponibilité des locaux ou de panne informatique grave.
- Pour les ressources humaines, le principal risque identifié est la perte de personnel clé. Bâloise a mis en place une politique adéquate d'identification et d'encadrement des talents et autres personnes clés ainsi qu'un plan de succession revu annuellement.
- Ses risques juridiques et de conformité font l'objet d'un suivi régulier par notre Service Juridique et Compliance.
- Les risques de processus concernent essentiellement la non-application de procédures ou l'application de procédures inadéquates. La plupart de ces risques sont sous contrôle grâce à l'efficacité de notre système de contrôle et d'audit interne.
- Les risques liés aux projets concernent les contraintes de ressources, budget ou gains futurs. Lors de réunions mensuelles, le Project Office informe le Comité Exécutif sur l'avancement des projets ainsi que sur leurs enjeux et risques.

› Les Risques stratégiques et/ou Risques d'information

Ceux-ci englobent entre autres le portefeuille des affaires et des projets, le risque d'intégration des entités absorbées, la communication externe et la fiabilité des informations financières.

Tous les risques mentionnés ci-dessus font l'objet d'un suivi régulier et sont discutés dans le rapport ORSA. Dans ce rapport, suivant les exigences de la directive Solvabilité II, Bâloise commente non seulement les risques principaux mais aussi les résultats financiers, la position de solvabilité (Solvabilité II, Swiss Solvency Test), le business plan et un FLOAR (Forward Looking Own Risk Assessment).

Afin d'accroître l'efficacité de notre système de gestion, la fonction Risk Management a pour principales missions la mise en place et le renforcement d'une culture de risques au sein de l'entreprise, l'animation et la coordination du processus d'identification, d'évaluation, de traitement ainsi que de suivi et de pilotage des risques. Biennuellement, un Key Risk Indicator rapport est créé pour permettre la prévention des risques.

Le comité ALCO-RICO, dédié à la gouvernance des risques et à la gestion Actif-Passif, se réunit une fois par trimestre. Une gouvernance claire pour cet ALCO-RICO définit les rôles et les responsabilités de chaque membre, la méthode de fonctionnement et les sujets fixés.

Pour répondre aux exigences de la directive Solvabilité II plusieurs fonctionnements ont été formalisés et ce dans le contexte du pilier II. A cette fin, le Conseil d'Administration a validé le système de gouvernance de risques incluant les politiques Outsourcing, Fit and Proper, Risk Strategy, ORSA, Disclosure et Data Quality.

Un Comité d'Audit, qui émane du Conseil d'Administration et comprend un membre non exécutif et indépendant, tient des réunions quatre fois par an avec pour principaux sujets: la revue des comptes, l'ORSA, Solvabilité II, le plan d'audit des auditeurs externes et internes ainsi que les résultats des missions d'audit interne et de la Management Letter du réviseur externe.

6. Activités de recherche et de développement

› Innovation R&D

Formalisation de notre processus d'innovation

Bâloise a optimisé son processus d'innovation en formulant une approche structurée de nos activités exploratoires de conception et de développement. Cette approche lui permet de :

- Capitaliser sur les connaissances acquises au cours de chaque projet (knowledge management).
- Définir les outils les plus pertinents à chaque phase du processus d'innovation selon les besoins identifiés.
- Supporter les métiers dans les phases amont de projets d'innovation adjacents au core business.
- Réduire par deux nos temps de cycle pour passer de l'idée au test.
- Augmenter notre capacité à recueillir et traiter des données terrain afin de les inclure dans la conception de nouveaux services et produits.

› Intrapreneuriat

Son laboratoire d'innovations (lab) a participé à la conception et à l'implémentation d'un nouveau programme d'intrapreneuriat à l'échelle du groupe sous l'appellation de KICKBOX. Ce programme se différencie par une plus grande autonomie des participants et un accompagnement plus personnalisé du lab. Ce programme a deux objectifs :

- Objectif business : Générer des nouveaux services et produits à partir des idées des collaborateurs.

- Objectif transformationnel : Former des agents du changement pour faciliter l'acculturation aux méthodes d'innovation dans le core business.

La première campagne lancée sur la mobilité, un de ses axes stratégiques d'innovation, a permis aux collaborateurs de participer au programme d'innovation grâce à un kit qui contenait 1000 euros de services et des outils méthodologiques qui permettent de formaliser et développer une idée.

- De la création d'idées, en passant par le développement de concept produit, jusqu'au pitch final, cette démarche a suscité un certain engouement chez les employés.
- Cela participe aux développements des employés, à leur formation aux nouvelles compétences du monde digital comme leur esprit d'entrepreneur.
- Les cinq meilleures idées ont ensuite été sélectionnées par un jury d'expert et sont actuellement en cours de test auprès des clients avant une mise sur le marché.

Au regard de l'impact positif du programme sur l'organisation, il a été convenu de le déployer de manière continue depuis février 2020.

› Open innovation

Le lab est engagé dans une démarche d'innovation ouverte qui lui permet d'interagir avec des acteurs des écosystèmes, notamment habitation et mobilité. Cette approche basée sur le partage et la collaboration permet au lab d'intégrer les besoins du marché et l'avis de nos clients et partenaires au plus tôt dans nos projets d'innovation.

C'est ainsi que le lab participe aux changements de culture de l'organisation en mettant en pratique la co-création de produits avec les clients et le développement de l'orientation client naturellement au cœur de notre stratégie SimplySafe.

Le lab fédère également une communauté hétérogène d'innovateurs connue sous le nom d'innogélistes autour de nos sujets d'innovation.

- Ils participent directement aux projets d'innovation lors d'ateliers hebdomadaires.
- Ils servent de bêta testeurs aux nouveaux outils et méthodes.
- Ils diffusent une culture d'innovation dans leurs équipes.

› Digitalisation

Bâloise Assurances Luxembourg poursuit sa transformation digitale en misant sur le digital comme accélérateur de l'efficacité opérationnelle des processus métiers pour assurer un environnement 100% "open" qui se traduit pour l'utilisateur par une logique entièrement web et intuitive. Durant l'exercice, différentes avancées importantes sont à noter, dont la signature électronique qui est clairement la plus visible pour les clients du marché Luxembourgeois.

De même, Bâloise place le digital au cœur de la distribution en offrant à ses agents la possibilité de créer eux-mêmes les contrats automobiles grâce au Straight Through Processing. En outre, Bâloise a mis en œuvre les premières fonctionnalités de son CRM, qui lui permet de mieux connaître et gérer ses

clients et prospects. Enfin, Bâloise a renforcé son marketing social et digital pour augmenter sa notoriété et se rapprocher toujours plus de son marché.

Enfin, Bâloise voit la révolution digitale en cours comme une opportunité d'enrichir sa culture d'entreprise. En se confrontant aux usages et méthodes issus des startups, Bâloise irrigue ses modes de travail: plateformes collaboratives, développement agile, esprit d'initiative et accélération des confrontations au marché pour apprendre et adapter.

7. Informations relatives à l'acquisition d'actions propres

Conformément à l'article 49 de la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, Bâloise confirme que la Société n'a pas souscrit à ses propres actions, ni par elle-même ni par l'intermédiaire d'une personne agissant en son nom propre. La Société n'a pas fait usage de produits dérivés au cours de l'exercice sous revue.

8. Informations relatives aux succursales de la Société

Bâloise Assurances Luxembourg S.A. ne dispose d'aucune succursale, ni au Grand-Duché de Luxembourg ni en dehors du Grand-Duché.

9. Perspectives


Bâloise continue à enrichir sa gamme de produits et services pour répondre au mieux aux besoins et exigences de ses clients. Elle poursuit également le développement de sa politique RSE avec ses partenaires.

Son projet de construction de ses nouveaux bureaux s'intègre parfaitement dans sa stratégie de durabilité. En effet, Bâloise déménagera en 2022 dans un immeuble sans égal à Luxembourg (1er immeuble d'envergure en ossature bois et 2e bâtiment certifié well au Luxembourg).

Bâloise remercie tous ses clients et partenaires qui lui font confiance. Elle remercie également nos collaborateurs qui sont les ambassadeurs de la marque Bâloise et qui par leur engagement et motivation lui permettent de se transformer.

Bertrange, le 24 mars 2020

Romain BRAAS



Administrateur-Directeur Général

Gert DE WINTER



Président du Conseil d'Administration



Ernst & Young
Société anonyme
35E, Avenue John F. Kennedy
L-1855 Luxembourg
Tel: +352 42 124 1
www.ey.com/luxembourg

B.P. 780
L-2017 Luxembourg
R.C.S. Luxembourg B 47 771
TVA LU 16063074

Rapport du réviseur d'entreprises agréé

Aux actionnaires de
Bâloise Assurances Luxembourg S.A.
Société Anonyme
23 rue du Puits Romain
L-8070 Bertrange

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Bâloise Assurances Luxembourg S.A. (la « Société ») comprenant le bilan au 31 décembre 2019 ainsi que le compte de profits et pertes pour l'exercice clos à cette date, et les notes aux états financiers, incluant un résumé des principales méthodes comptables.

A notre avis, les états financiers ci-joints donnent une image fidèle de la situation financière de la Société au 31 décembre 2019, ainsi que des résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et à la présentation des états financiers en vigueur au Luxembourg.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit en conformité avec le Règlement (UE) N° 537/2014, la loi du 23 juillet 2016 relative à la profession de l'audit (la « loi du 23 juillet 2016 ») et les normes internationales d'audit (« ISAs ») telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (« CSSF »). Les responsabilités qui nous incombent en vertu du Règlement (UE) N° 537/2014, de la loi du 23 juillet 2016 et des normes ISAs sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du réviseur d'entreprises agréé pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes également indépendants de la Société conformément au code de déontologie des professionnels comptables du conseil des normes internationales de déontologie comptable (le « Code de l'IESBA ») tel qu'adopté pour le Luxembourg par la CSSF ainsi qu'aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.



**Building a better
working world**

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Evaluation des provisions pour sinistres

La provision pour sinistres inscrite dans les comptes annuels de la Société au 31 décembre 2019 s'élève à EUR 159,3 millions soit 50% du total du bilan.

Nous avons considéré l'évaluation de la provision pour sinistres comme une question clé de l'audit dans la mesure où sa détermination repose en partie sur des estimations pour lesquelles la qualité des données, les méthodologies mises en œuvre et les hypothèses actuarielles ont une influence significative sur l'évaluation de la dite provision en date de clôture.

En ce qui concerne plus particulièrement la partie de la provision relative aux sinistres non encore manifestés (IBNR) qui s'élève à EUR 11,2 millions au 31 décembre 2019, les méthodes et hypothèses actuarielles en matière de construction des triangles de sinistralité, de coefficient de développement et de détermination des coûts moyens peuvent donner lieu à des variations significatives sur le montant de la provision pour IBNR (voir Note 3.8.2. aux états financiers).

Cette question a été traitée dans notre démarche d'audit de la manière suivante :

Avec l'assistance de nos spécialistes actuaires nous avons principalement mis en œuvre les procédures d'audit suivantes :

- Evaluation du caractère adéquat des méthodes actuarielles utilisées par la Société pour déterminer le montant de la provision pour sinistres, y compris la provision pour IBNR au 31 décembre 2019.
- Evaluation du caractère approprié des hypothèses et paramètres utilisés dans l'application des méthodes actuarielles utilisées par la Société, plus particulièrement en relation avec la constitution des triangles de sinistralité, les données historiques utilisées, la détermination des coûts moyens et des coefficients de développement.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'Administration. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport de gestion mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de réviseur d'entreprises agréé sur ces états financiers.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.



Responsabilités du Conseil d'Administration et des responsables du gouvernement d'entreprise pour les états financiers

Le Conseil d'Administration est responsable de l'établissement et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et la présentation des états financiers en vigueur au Luxembourg, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des états financiers, c'est au Conseil d'Administration qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le Conseil d'Administration a l'intention de liquider la Société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Responsabilités du réviseur d'entreprises agréé pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport du réviseur d'entreprises agréé contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément au Règlement (UE) N° 537/2014, à la loi du 23 juillet 2016 et aux ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément au Règlement (UE) N° 537/2014, à la loi du 23 juillet 2016 et aux ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;



**Building a better
working world**

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Conseil d'Administration, de même que les informations y afférentes fournies par ce dernier ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Conseil d'Administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Cependant, des événements ou situations futurs pourraient amener la Société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables du gouvernement d'entreprise notamment l'étendue et le calendrier prévu des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables du gouvernement d'entreprise une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

Parmi les questions communiquées aux responsables du gouvernement d'entreprise, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication.



Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Nous avons été désignés en tant que réviseur d'entreprises agréé par l'Assemblée Générale des Actionnaires en date du 11 avril 2019 et la durée totale de notre mission sans interruption, y compris les reconductions et les renouvellements précédents, est de 4 ans.

Le rapport de gestion, qui relève de la responsabilité du Conseil d'Administration, est en concordance avec les états financiers et a été établi conformément aux exigences légales applicables.

Nous confirmons que notre opinion d'audit est conforme au contenu du rapport complémentaire destiné au Comité d'Audit ou l'organe équivalent.

Nous confirmons que nous n'avons pas fourni de services autres que d'audit interdits tels que visés par le Règlement (UE) N° 537/2014 et que nous sommes restés indépendants vis-à-vis de la Société au cours de l'audit.

Ernst & Young
Société anonyme
Cabinet de révision agréé



Jean-Michel Pacaud



COMPTES ANNUELS

Comptes annuels

Bâloise Assurances Luxembourg S.A.
Société Anonyme

Bilan au 31 décembre 2019 (exprimé en euros)

ACTIF	Notes	2019 EUR	2018 EUR
Actifs incorporels	3.2, 4		
• Frais d'établissement		1 279	3 508
• Concessions, brevets et licences		8 655 356	9 841 553
• Autres actifs incorporels		83 060	118 657
		8 739 695	9 963 718
Placements			
• Terrains et constructions	3.3, 5	9 136 107	9 337 413
• Placements dans des entreprises liées et participations	3.4, 6		
- Parts dans des entreprises liées	6.1	5 040 354	5 040 354
- Bons et obligations émis par des entreprises liées et créances sur ces entreprises	6.2	6 500 000	6 500 000
• Autres placements financiers	7		
- Actions et autres valeurs mobilières à revenu variable et parts dans des fonds communs de placement	3.5	24 878 720	22 648 224
- Obligations et autres valeurs mobilières à revenu fixe	3.6	169 889 121	174 991 765
- Autres prêts (y compris prêts ou avances sur polices)		146 712	78 713
- Dépôts auprès des établissements de crédit	3.6	-	30 897
		215 591 014	218 627 366
Part des réassureurs dans les provisions techniques	16		
• Provision pour primes non acquises		207 891	239 889
• Provision pour sinistres		46 793 607	40 381 102
		47 001 498	40 620 991
Créances	3.7, 13		
• Créances nées d'opérations d'assurance directe			
- Sur les preneurs d'assurance		8 234 913	6 245 473
- Sur les intermédiaires d'assurance		4 409 100	4 296 942
• Créances nées d'opérations de réassurance	8	12 011 722	4 232 513
• Autres créances	8	2 283 030	1 291 891
		26 938 765	16 066 819

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des comptes annuels.

Bilan au 31 décembre 2019 (suite)

(exprimé en euros)

ACTIF (suite)	Notes	2019 EUR	2018 EUR
Autres éléments d'actif			
• Actifs corporels	3.3, 9		
- Installations techniques et machines		1 762 488	1 510 864
- Autres installations, outillage et mobilier		844 094	898 006
• Avoirs en banque, avoirs en compte de chèques postaux, chèques et encaisse		11 632 254	10 241 925
• Autres actifs		5 513	7 282
		14 244 349	12 658 077
Comptes de régularisation			
• Intérêts et loyers acquis non échus		1 894 872	1 965 617
• Autres comptes de régularisation		1 504 670	1 631 000
		3 399 542	3 596 617
TOTAL DE L'ACTIF		315 914 863	301 533 588

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des comptes annuels.

Bilan au 31 décembre 2019 (suite)

(exprimé en euros)

PASSIF	Notes	2019 EUR	2018 EUR
Capitaux propres	10		
• Capital souscrit		14 648 626	14 648 626
• Réserves	11		
- Réserve légale	11.1	1 464 863	1 464 863
- Autres réserves	11.2	36 405 071	43 405 071
• Résultats reportés		(3 164 409)	387 178
• Résultat de l'exercice		(5 650 157)	(3 551 587)
		43 703 994	56 354 151
Postes spéciaux avec une quote-part de réserves	12	9 424 828	9 424 828
Provisions techniques	3.8		
• Provisions pour primes non acquises	3.8.1, 16	30 284 573	29 531 581
• Provisions pour sinistres	3.8.2, 16	159 327 580	139 688 165
• Provisions pour participations aux bénéficiaires et ristournes	16	250 472	235 281
		189 862 625	169 455 027
Provisions pour autres risques et charges	3.9		
• Provisions pour pensions et obligations similaires		1 690 442	1 589 964
• Provisions pour impôts		735 342	1 466 810
• Autres provisions		3 881 769	3 712 560
		6 307 553	6 769 334
Dépôts reçus des réassureurs		40 736 272	34 520 215
Dettes	3.10, 13		
• Dettes nées d'opérations d'assurance directe		7 085 255	6 339 617
• Dettes nées d'opérations de réassurance	8	7 968 875	7 401 277
• Dettes fiscales et dettes au titre de la sécurité sociale		2 025 644	2 391 473
• Autres dettes	8	1 516 075	2 445 193
		18 595 849	18 577 560
Comptes de régularisation	3.11	7 283 742	6 432 473
TOTAL DU PASSIF		315 914 863	301 533 588

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des comptes annuels.

Comptes de profits et pertes au 31 décembre 2019 (exprimés en euros)

COMPTE TECHNIQUE DE L'ASSURANCE NON-VIE	Notes	2019 EUR	2018 EUR
	14		
Primes acquises, nettes de réassurance			
• Primes brutes émises	15	122 906 890	120 149 940
• Primes cédées aux réassureurs		(11 770 613)	(11 536 027)
• Variation du montant brut de la provision pour primes non acquises	16	(752 992)	(1 276 199)
• Variation du montant de la provision pour primes non acquises, part des réassureurs	16	(31 998)	61 061
		110 351 287	107 398 775
Produits des placements alloués transférés du compte non technique	3.12	4 495 757	3 323 430
Autres produits techniques, nets de réassurance	17	732 795	858 527
Charge des sinistres, nette de réassurance			
• Montants payés			
- Montants bruts		(68 519 240)	(66 404 166)
- Part des réassureurs		7 387 947	4 659 099
• Variation de la provision pour sinistres	16		
- Montant brut		(19 639 415)	(4 431 571)
- Part des réassureurs		6 412 505	1 467 225
		(74 358 203)	(64 709 413)
Participations aux bénéfices et ristournes, nettes de réassurance		(261 649)	(293 000)
Frais d'exploitation nets			
• Frais d'acquisition	18	(22 710 962)	(22 582 595)
• Frais d'administration	3.2, 3.13	(21 846 189)	(22 303 648)
• Commissions reçues des réassureurs et participations aux bénéfices		113 931	126 092
		(44 443 220)	(44 760 151)
Autres charges techniques, nettes de réassurance	19	(1 297 277)	(1 209 424)
RÉSULTAT DU COMPTE TECHNIQUE DE L'ASSURANCE NON-VIE		(4 780 510)	608 744

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des comptes annuels.

Comptes de profits et pertes au 31 décembre 2019 (suite)

(exprimés en euros)

COMPTE NON TECHNIQUE	Notes	2019 EUR	2018 EUR
Résultat du compte technique de l'assurance non-vie		(4 780 510)	608 744
Produits des placements			
• Produits des participations		84 180	-
• Produits des autres placements			
- Produits provenant des terrains et constructions		469 159	747 424
- Produits provenant d'autres placements		4 289 470	4 604 050
• Reprises de corrections de valeur sur placements	3.6	628 966	40 136
• Profits provenant de la réalisation de placements		1 318 750	2 112 326
		6 790 525	7 503 936
Charges des placements			
• Charges de gestion des placements y compris les charges d'intérêt		(1 225 256)	(1 319 838)
• Corrections de valeur sur placements		(120 906)	(878 824)
• Pertes provenant de la réalisation de placements		(126 272)	(1 182 658)
		(1 472 434)	(3 381 320)
Produits des placements alloués transférés au compte technique de l'assurance non-vie	3.12	(4 495 757)	(3 323 430)
Autres charges y compris les corrections de valeur		-	(4 578 471)
Impôts sur le résultat	25	-	-
Résultat provenant des opérations ordinaires après impôts		(3 958 176)	(3 170 540)
Charges exceptionnelles	23	(1 092 894)	-
Autres impôts ne figurant pas sous les postes qui précèdent		(599 087)	(381 046)
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		(5 650 157)	(3 551 587)

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des comptes annuels.

Comptes annuels

Bâloise Assurances Luxembourg S.A.
Société Anonyme

Annexe aux comptes annuels au 31 décembre 2019

Note 1 - Généralités

Bâloise Assurances Luxembourg S.A. (la « Société ») est une entreprise d'assurances constituée au Grand-Duché de Luxembourg, sous forme de société anonyme en date du 30 décembre 1998 et publiée au Recueil Spécial des Sociétés et Associations sous le numéro B 68 065.

La Société a pour objet de faire toutes opérations d'assurances et de coassurances dans toutes les branches d'assurances autres que la branche vie et toutes opérations de réassurances, ainsi que toutes opérations qui se rattachent à cet objet.

Note 2 - Présentation des comptes annuels

2.1 Généralités

Les comptes annuels ont été préparés en conformité avec la loi du 8 décembre 1994 telle que modifiée sur les comptes annuels des entreprises d'assurances et de réassurances, ainsi qu'avec les principes comptables généralement admis dans le secteur des assurances au Grand-Duché de Luxembourg. Les politiques comptables et les principes d'évaluation sont, en dehors des règles imposées par la loi et le Commissariat aux Assurances, déterminés et mis en place par le Conseil d'Administration.

La société Bâloise Assurances Luxembourg S.A., est incluse dans les comptes consolidés de Bâloise Holding AG, constituant l'ensemble le plus grand d'entreprises dont la Société fait partie en tant que filiale. Le siège de cette société est situé à Aeschengraben 21, CH-4002 Bâle et les comptes consolidés sont disponibles à cette même adresse.

La Société est exemptée de l'obligation d'établir des comptes consolidés en conformité avec l'article 316 de la loi du 10 août 1915 telle que modifiée concernant les sociétés commerciales.

En 2018, les comptes annuels de Bâloise Assurances Luxembourg S.A. comprennent également les pertes et profits du 1er janvier 2018 jusqu'au 30 juin 2018 de son ancienne succursale Deutsche Niederlassung der Basler Versicherungen Luxemburg A.G. (FRIDAY) dont le siège était situé à Klosterstrasse 62, D-10179 Berlin, avant le transfert des actifs nets à la succursale Deutsche Niederlassung der FRIDAY Insurance S.A.

2.2 Présentation des chiffres de l'année 2018

Certains postes du bilan et les chiffres de la note 15 publiés de l'année 2018, qui prévalent, ont été retraités afin d'assurer la comparabilité avec les comptes au 31 décembre 2019.

Note 3 - Résumé des principales politiques comptables

La préparation des comptes annuels implique le recours à un certain nombre d'estimations comptables déterminantes. Elle impose aussi au conseil d'administration d'exercer son jugement dans l'application des principes comptables. Tout changement dans les hypothèses peut avoir des répercussions significatives sur les comptes annuels de la période durant laquelle ces hypothèses ont changé. La direction estime que les hypothèses sous-jacentes sont adéquates et que les comptes annuels donnent ainsi une image fidèle de la situation financière de la Société.

La Société fait des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants repris à l'actif et au passif au cours de la période suivante. Les estimations et les jugements sont évalués de façon continue et se basent sur l'expérience passée et d'autres facteurs dont des anticipations d'événements futurs jugés raisonnables dans ces circonstances.

Les principales politiques comptables adoptées par la Société sont les suivantes :

3.1 Conversion des postes libellés en devises étrangères

Les actifs et les passifs, exprimés en devises étrangères, sont convertis en euros (EUR) aux cours de change en vigueur à la date de clôture.

Les transactions de l'exercice, libellées en devises étrangères, sont converties en EUR aux taux de change en vigueur à la date de transaction.

Seuls les gains et les pertes de change réalisés ainsi que les pertes de change non réalisées sont enregistrés dans le compte profits et pertes.

3.2 Actifs incorporels

Les actifs incorporels sont évalués au prix d'acquisition historique ou au coût de revient.

Les actifs incorporels sont amortis linéairement sur base des taux suivants :

	Taux %
concessions, brevets et licences	10 à 25 %
autres actifs incorporels	20 %

Les autres actifs incorporels sont composés des valeurs des portefeuilles achetés et activés.

En cas de dépréciation durable, les actifs incorporels font l'objet de corrections de valeur afin de leur donner la valeur inférieure qui est à leur attribuer à la date de clôture du bilan. Ces corrections de valeur ne sont pas maintenues lorsque les raisons qui les ont motivées ont cessé d'exister.

3.3 Terrains et constructions - Actifs corporels immobilisés

Les terrains et constructions et les actifs corporels sont évalués au prix d'acquisition historique. Le prix d'acquisition s'obtient en ajoutant les frais accessoires au prix d'achat.

Les constructions et les actifs corporels, dont l'utilisation est limitée dans le temps, sont amortis linéairement sur base des taux suivants :

	Taux %
constructions	2 à 10 %
actifs corporels, autres que matériel informatique	10 à 25 %
matériel informatique	25 %

En cas de dépréciation durable, les terrains et constructions et les actifs corporels immobilisés font l'objet de corrections de valeur afin de leur donner la valeur inférieure qui est à leur attribuer à la date de clôture du bilan. Ces corrections de valeur ne sont pas maintenues lorsque les raisons qui les ont motivées ont cessé d'exister.

3.4 Placements dans des entreprises liées et participations

Les parts dans des entreprises liées et participations sont portées à l'actif du bilan à leur valeur d'acquisition. Elles font l'objet de correction de valeur quand leur valeur de réalisation à la clôture de l'exercice, estimée par le Conseil d'Administration, est inférieure à leur valeur d'acquisition et considérée comme durable.

3.5 Actions et autres valeurs mobilières à revenu variable

Les actions et autres valeurs mobilières à revenu variable sont évaluées au plus bas du coût d'acquisition historique qui comprend les frais accessoires et de la valeur de marché. Les corrections de valeur, correspondant à l'écart négatif entre la valeur de réalisation et le coût d'acquisition, ne sont pas maintenues lorsque les raisons qui les ont motivées ont cessé d'exister.

3.6 Obligations et autres valeurs mobilières à revenu fixe et dépôts auprès des établissements de crédit

Les obligations et autres valeurs mobilières à revenu fixe sont évaluées au coût d'acquisition historique qui comprend les frais accessoires ou à leur prix de remboursement compte tenu des éléments suivants :

- l'écart positif (agio) entre le coût d'acquisition et le prix de remboursement est pris en charge au compte de profits et pertes de manière échelonnée sur la durée de détention du titre ;

- l'écart négatif (disagio) entre le coût d'acquisition et le prix de remboursement est porté au résultat de manière échelonnée pendant toute la période restant à couvrir jusqu'à l'échéance du titre.

Au 31 décembre 2019, la part non amortie des agios et des disagios sur obligations et autres valeurs mobilières à revenu fixe s'élève respectivement à EUR 2.746.543 (31.12.2018 : EUR 3.067.081) et à EUR 587.422 (31.12.2018 : EUR 685.315).

Pour l'exercice 2019, l'amortissement des agios et disagios sur obligations et autres valeurs mobilières à revenu fixe s'élève respectivement à EUR 392.237 (31.12.2018 : EUR 448.407) et EUR 100.598 (31.12.2018 : EUR 86.413).

En cas de dépréciation qui, de l'avis de la Direction, revêt un caractère durable, ces titres font l'objet de corrections de valeur afin de leur donner la valeur inférieure qui leur est attribuée à la date de la clôture du bilan. Ces corrections de valeur ne sont pas maintenues lorsque les raisons qui ont motivé leur constitution ont cessé d'exister. Au 31 décembre 2019, la Société n'a pas constitué de correction de valeur.

Les dépôts auprès des établissements de crédit sont évalués à leur valeur nominale.

3.7 Créances

Les créances sont inscrites au bilan au plus bas de leur valeur nominale et de leur valeur probable de réalisation. Elles font l'objet de corrections de valeur lorsque leur recouvrement est partiellement ou entièrement compromis.

Ces corrections de valeur ne sont pas maintenues lorsque les raisons qui ont motivé leur constitution ont cessé d'exister.

3.8 Provisions techniques

Des provisions techniques suffisantes sont constituées pour permettre à la Société d'honorer, dans la mesure de ce qui est raisonnablement prévisible, les engagements résultant des contrats d'assurance.

3.8.1 Provisions pour primes non acquises

Les primes émises représentent tous les montants de primes reçus ou à recevoir au titre de contrats d'assurance conclus avant la clôture de l'exercice.

La partie des primes émises qui se rapporte à un ou plusieurs exercices ultérieurs est différée par le biais de la dotation à la provision pour primes non acquises, calculée prorata temporis séparément pour chaque contrat d'assurance.

3.8.2 Provisions pour sinistres

Les provisions pour sinistres correspondent au coût total estimé (y compris les frais de gestion) du règlement de tous les sinistres survenus à la clôture de l'exercice, déclarés ou non, déduction faite des sommes déjà payées au titre de ces sinistres.

Les provisions pour sinistres résultent d'un calcul séparé pour chaque sinistre qui exclut tout escompte ou déduction.

La méthode statistique utilisée pour le calcul de l'IBNR est une méthode «Chain-Ladder» basée sur des triangles retenant le nombre des sinistres déclarés tardivement les dix dernières années et répartis par années de survenance ainsi que les coûts moyens des sinistres relatifs à des années antérieures déclarés tardivement.

Après calcul des coefficients de développement, le nombre de sinistres «IBNR» à prévoir par garantie considérée est obtenu. Le nombre estimé de sinistres «IBNR» est multiplié par le coût moyen des sinistres tardifs (avec une date de survenance antérieure à 2019). Le montant ainsi obtenu constitue le montant de la provision totale «IBNR» par garantie considérée. Au 31 décembre 2019, la provision pour «IBNR» s'élève à EUR 11.185.629 (2018 : EUR 9.781.232).

3.9 Provisions pour autres risques et charges

Les provisions pour autres risques et charges ont pour objet de couvrir des charges ou des dettes qui sont nettement circonscrites quant à leur nature mais, à la date de clôture du bilan, sont ou probables ou certaines mais indéterminées quant à leur montant ou à leur date de survenance. En 2019, les provisions sont constituées essentiellement de provisions pour pensions, de provisions pour commissions de rappel, de provisions pour impôts, de provisions pour bonus, de provisions pour litiges, pour honoraires à payer et de provisions pour autres factures à recevoir.

Les provisions pour le fonds de pension du personnel incluses dans ce poste sont calculées suivant la méthode d'inventaire et en respectant les tables de mortalité et les taux d'intérêts réglementaires.

3.10 Dettes

Les dettes sont inscrites au passif à leur valeur de remboursement.

Lorsque le montant à rembourser sur des dettes est supérieur au montant reçu, la différence est portée en charge à la date de reconnaissance de la dette.

Lorsque le montant à rembourser est inférieur au montant reçu, la différence est portée en résultat de manière échelonnée sur la durée du contrat.

3.11 Comptes de régularisation passif

Ce poste comprend les produits perçus avant la date de clôture et imputables à un exercice ultérieur ainsi que les charges qui se rapportent à l'exercice clos mais qui ne seront réglées qu'au cours d'un exercice ultérieur.

3.12 Produits des placements alloués transférés au compte technique

Ces produits représentent la fraction du montant total des produits nets des placements relatifs aux actifs représentatifs des provisions techniques non vie transférée du compte non technique pour permettre une meilleure représentativité du résultat technique des opérations relatives à l'activité non vie.

3.13 Frais d'administration

Les frais d'administration comprennent notamment les frais d'encaissement des primes, d'administration du portefeuille et de réassurance acceptée et cédée. Ils comprennent en particulier les frais de personnel et les amortissements du mobilier et du matériel, dans la mesure où ils ne sont pas relatifs et donc comptabilisés avec les frais d'acquisition, les sinistres ou les charges des placements.

3.14 Corrections de valeur

Les corrections de valeur sont déduites directement de l'actif concerné.

Note 4 - Actifs incorporels

Les mouvements des actifs incorporels survenus au cours de l'exercice se résument comme suit :

	Frais d'établissement	Fonds de commerce et goodwill	Concessions, brevets, li- cences, marques	Total	Total
	2019 EUR	2019 EUR	2019 EUR	2019 EUR	2018 EUR
Valeur brute au 01.01	145 789	14 242 460	35 532 279	49 920 528	48 025 269
Entrées de l'exercice	-	-	2 089 824	2 089 824	3 690 658
Sorties suite à cession 01.07.2018	-	-	-	-	(960)
Sorties de l'exercice	-	(13 886 491)	-	(13 886 491)	(1 794 439)
Valeur brute au 31.12	145 789	355 969	37 622 103	38 123 861	49 920 528
Corrections de valeur cumulées au 01.01	(142 281)	(14 123 803)	(25 690 726)	(39 956 810)	(36 228 130)
Sorties de l'exercice	-	13 886 491	-	13 886 491	1 794 439
Sorties suite à cession 01.07.2018	-	-	-	-	240
Corrections de valeur de l'exercice	(2 229)	(35 597)	(3 276 021)	(3 313 847)	(5 523 359)
Corrections de valeur cumulées au 31.12	(144 510)	(272 909)	(28 966 747)	(29 384 166)	(39 956 810)
Valeur nette au 31.12	1 279	83 060	8 655 356	8 739 695	9 963 718

Note 5 - Terrains et constructions

Les mouvements survenus sur ce poste au cours de l'exercice se présentent comme suit:

	Terrains 2019 EUR	Constructions 2019 EUR	Total 2019 EUR	Total 2018 EUR
Valeur brute au 01.01	4 366 993	6 122 284	10 489 277	10 489 277
Entrées de l'exercice	-	-	-	-
Sorties de l'exercice	-	-	-	-
Valeur brute au 31.12	4 366 993	6 122 284	10 489 277	10 489 277
Corrections de valeur cumulées au 01.01	-	(1 151 864)	(1 151 864)	(950 559)
Reprise de corrections de valeur de l'exercice	-	-	-	-
Corrections de valeur de l'exercice	-	(201 306)	(201 306)	(201 305)
Corrections de valeur cumulées au 31.12	-	(1 353 170)	(1 353 170)	(1 151 864)
Valeur nette au 31.12	4 366 993	4 769 114	9 136 107	9 337 413

La valeur actuelle brute avant frais de transactions des terrains et constructions s'élève à EUR 12.508.000 et a été déterminée selon la méthode de l'actualisation des flux futurs (DCF) en décembre 2019 pour l'immeuble Saint Esprit. L'évaluation de l'immeuble Victor Hugo a quant à elle été réalisée suite à une expertise externe en décembre 2016.

L'entièreté des terrains et constructions est utilisée à titre de placement.

Note 6 - Placements dans des entreprises liées et participations

6.1 Parts dans des entreprises liées

Les parts dans des entreprises liées se présentent comme suit:

	% de détention	Fonds Propres au 31.12.19 EUR	Résultat de l'exercice 2019 EUR	Siège	Valeur comptable des entreprises liées au 31.12.2019 EUR
BALOISE LUXEMBOURG REAL ESTATE S.A.	33,33%	9 826 871	582 213	Bertrange (Luxembourg)	5 040 354
TOTAL					5 040 354

Les chiffres (non audités) relatifs aux fonds propres des participations intègrent le résultat de l'année 2019 et sont présentés sous les standards Lux Gaap.

Au cours de l'exercice, il n'y eu aucun mouvement sur les parts dans des entreprises liées.

6.2 Bons et obligations émis par des entreprises liées et créances sur ces entreprises

Les créances sur des entreprises liées sont composées des prêts accordés comme suit :

	Montant nominal EUR	Valeur comptable EUR	Maturité	Taux %	Intérêts courus EUR
BALOISE LUXEMBOURG REAL ESTATE S.A.	6 500 000	6 500 000	5 ans	1,25%	81 250

Les intérêts courus non échus liés à la position sont présentés en comptes de régularisation actif.

Note 7 - Autres placements financiers

Au 31 décembre 2019, les valeurs actuelles des autres placements financiers sont les suivantes :

	Valeur actuelle 31.12.2019 EUR	Valeur actuelle 31.12.2018 EUR
Actions et autres valeurs mobilières à revenu variable et parts dans des fonds communs de placement	28 297 433	24 271 167
Obligations et autres valeurs mobilières à revenu fixe	186 546 700	186 144 369
Autres prêts	146 712	78 713
Dépôts auprès des établissements de crédit	-	30 897

Certaines obligations et autres valeurs mobilières à revenu fixe, sont comptabilisées à une valeur comptable supérieure à la valeur actuelle au 31 décembre 2019. La valeur comptable n'a pas été ajustée car la perte de valeur n'a pas été jugée durable.

	Valeur actuelle 31.12.2019 EUR	Valeur comptable 31.12.2019 EUR
Obligations et autres valeurs mobilières à revenu fixe	996 210	999 854

Les autres prêts et les dépôts auprès des établissements de crédit sont évalués à leur valeur nominale.

La valeur actuelle du portefeuille titre est déterminée comme suit :

- Les valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou négociées sur un autre marché réglementé sont évaluées sur base du dernier cours disponible le jour de l'évaluation.
- Les valeurs mobilières non admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou non négociées sur un autre marché réglementé et les valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou négociées sur un autre marché réglementé mais dont le dernier cours n'est pas représentatif sont évaluées sur base de la valeur probable de réalisation estimée avec prudence et bonne foi par le Conseil d'Administration.

Note 8 - Créances et dettes sur des entreprises liées

Le détail de ces postes est le suivant :

	Entreprises liées 31.12.2019 EUR	Entreprises liées 31.12.2018 EUR
Créances		
- créances nées d'opérations de réassurance	11 091 812	3 071 687
- autres créances	2 127 837	1 091 312
Dettes		
- dettes nées d'opérations de réassurance	927 537	43 819
- autres dettes	583 561	1 421 976

Note 9 - Actifs corporels

Les mouvements des actifs corporels survenus au cours de l'exercice se résument comme suit :

	Installations tech- niques et machines EUR	Autres installations, outillage et mobilier EUR	Total 2019 EUR	Total 2018 EUR
Valeur brute au 01.01	9 673 547	3 888 164	13 561 711	13 047 022
Entrées de l'exercice	950 200	238 460	1 188 660	859 955
Sorties suite à cession 01.07.2018	-	-	-	(211 128)
Sorties de l'exercice	-	(89 224)	(89 224)	(134 138)
Valeur brute au 31.12	10 623 747	4 037 400	14 661 147	13 561 711
Corrections de valeur cumulées au 01.01	(8 162 683)	(2 990 158)	(11 152 841)	(10 472 356)
Corrections de valeur de l'exercice	(698 576)	(222 598)	(921 174)	(842 897)
Sorties suite à cession 01.07.2018				56 856
Sorties de l'exercice	-	19 450	19 450	105 556
Corrections de valeur cumulées au 31.12	(8 861 259)	(3 193 306)	(12 054 565)	(11 152 841)
Valeur nette au 31.12	1 762 488	844 094	2 606 582	2 408 870

Note 10 - Capitaux propres

Les mouvements de l'exercice sur les capitaux propres se décomposent comme suit :

	Capital souscrit EUR	Réserve légale EUR	Autres réserves EUR	Réserve indisponible EUR	Résultats reportés EUR	Résultat de l'exercice EUR	Total EUR
Au 31.12.2018	14 648 626	1 464 863	43 390 471	14 600	387 178	(3 551 587)	56 354 151
Remboursement autres réserves	-	-	(7 000 000)	-	-	-	(7 000 000)
Affectation du résultat 2018 (*)							
Autres réserves	-	-	-	-	-	-	-
• résultats reportés	-	-	-	-	(3 551 587)	3 551 587	-
Résultat 2019	-	-	-	-	-	(5 650 157)	(5 650 157)
Au 31.12.2019	14 648 626	1 464 863	36 390 471	14 600	(3 164 409)	(5 650 157)	43 703 994

(*) Suivant la décision d'affectation du résultat de l'Assemblée Générale ordinaire du 11 avril 2019

Au 31 décembre 2019, le capital souscrit de EUR 14.648.626 et libéré à concurrence de EUR 14.648.626 est représenté par 36 634 actions sans désignation de valeur nominale.

A la suite de l'Assemblée Générale ordinaire du 11 avril 2019, il a été décidé de rembourser un montant de EUR 7.000.000 des autres réserves à l'actionnaire.

Note 11 - Réserves

11.1 Réserve légale

Sur le bénéfice net, il doit être prélevé annuellement 5 % pour constituer le fonds de réserve prescrit par la loi luxembourgeoise. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque le fonds de réserve aura atteint le dixième du capital social.

La réserve légale ne peut pas être distribuée aux actionnaires, excepté en cas de dissolution de la Société.

11.2 Réserve indisponible

En accord avec la législation fiscale en vigueur jusqu'au 31 décembre 2001, la Société a imputé la charge de l'Impôt sur la Fortune (« IF ») sur le montant de l'Impôt sur le Revenu des Collectivités (« IRC »).

La Société peut réduire la charge de l'Impôt sur la Fortune (« IF ») en accord avec la législation fiscale. La Société peut décider lors de l'Assemblée Générale d'affecter en réserves indisponibles (poste « Autres réserves »), un montant correspondant à cinq fois le montant de l'IF réduit. La période d'indisponibilité de cette réserve est de cinq années à compter de l'année suivant celle de la réduction de l'IF.

Note 12 - Postes spéciaux avec une quote-part de réserves

En vertu de l'article 54 LIR, les plus-values réalisées de cessions de terrains et constructions ont été immunisées en 2013.

Elles se détaillent comme suit:

	Quote-part non encore affectée EUR	Quote-part affectée sur actions, participations et immeubles EUR	Total EUR
Solde au 01.01.2019	-	9 424 828	9 424 828
Reprise quote-part non affectée	-	-	-
Dissolution de postes spéciaux	-	-	-
Solde 31.12.2019	-	9 424 828	9 424 828

Note 13 - Ventilation des dettes et des créances selon leur durée résiduelle

Toutes les dettes et créances ont une durée résiduelle inférieure à cinq ans.

Note 14 - Résultats de l'activité d'assurance non vie

Les résultats de l'activité d'assurance non vie sont réalisés exclusivement en assurance directe.

La ventilation par principaux groupes de branches à l'intérieur de l'assurance directe peut être présentée comme suit :

	CASCO EUR	RC Auto EUR	Autres Branches EUR	Total EUR
Primes brutes émises	42 197 166	26 208 070	54 501 654	122 906 890
Primes brutes acquises	42 036 484	26 289 079	53 828 335	122 153 898
Charges des sinistres brutes	(30 711 065)	(21 864 513)	(35 583 077)	(88 158 655)
Frais d'exploitation bruts	(15 333 329)	(9 589 268)	(19 634 554)	(44 557 151)
Solde de réassurance	316 964	(1 170 720)	2 965 528	2 111 772

Le solde de réassurance est composé des primes acquises, des charges sinistres ainsi que des commissions et ne comprend pas les produits nets de placements, les autres charges techniques ainsi que les autres produits techniques.

En 2019, les malis et bonis de liquidation significatifs se présentent comme suit :

	2019 EUR
Gains de liquidation	3 895 039
Pertes de liquidation	8 544 632

Note 15 - Ventilation géographique des primes émises

Le montant total des primes brutes émises en assurance directe, soit EUR 122.906.890 se ventile comme suit en fonction de la zone géographique dans laquelle les contrats ont été souscrits :

	2019 EUR	2018 EUR
Bâloise Assurances Luxembourg S.A.	122 906 890	116 410 659
• Luxembourg	120 399 691	114 604 513
• Allemagne	2 507 199	1 806 146
FRIDAY	-	3 739 281
• Allemagne	-	3 739 281

Note 16 - Variation des provisions techniques

Les impacts de la fusion sur les provisions techniques et sur les variations des provisions techniques se présentent comme suit :

Variation de la provision pour primes non acquises

	2019 EUR	2018 EUR
Provision pour primes non acquises au début de l'exercice	29 531 581	28 803 616
Sortie suite à spin-off de FRIDAY	-	(548 234)
Variation de la provision	752 992	1 276 199
Provision pour primes non acquises à la fin de l'exercice	30 284 573	29 531 581

	2019 EUR	2018 EUR
Provision pour primes non acquises au début de l'exercice, part des réassureurs	239 889	188 828
Sortie suite à spin-off de FRIDAY	-	(10 000)
Variation de la provision	(31 998)	61 061
Provision pour primes non acquises à la fin de l'exercice, parts des réassureurs	207 891	239 889

Variation de la provision pour sinistres

	2019 EUR	2018 EUR
Provision pour sinistres au début de l'exercice	139 688 165	137 983 888
Sortie suite à spin-off de FRIDAY	-	(2 727 294)
Variation de la provision	19 639 415	4 431 571
Provision pour primes non acquises à la fin de l'exercice, parts des réassureurs	159 327 580	139 688 165

	2019 EUR	2018 EUR
Provision pour sinistres au début de l'exercice, parts des réassureurs	40 381 102	38 913 877
Sortie suite à spin-off de FRIDAY	-	-
Variation de la provision	6 412 505	1 467 225
Provision pour sinistres à la fin de l'exercice, parts des réassureurs	46 793 607	40 381 102

Variation de la provision pour participations aux bénéfices et ristournes

	2019 EUR	2018 EUR
Provision pour participations aux bénéfices et ristournes au début de l'exercice	235 281	207 771
Sortie suite à spin-off de FRIDAY	-	(42 904)
Variation de la provision	15 191	70 414
Provision pour participations aux bénéfices et ristournes à la fin de l'exercice	250 472	235 281

Note 17 - Autres produits techniques, nets de réassurance

Les autres produits techniques, nets de réassurance sont constitués essentiellement des gains sur la régularisation des honoraires pour la liquidation des sinistres étrangers, des soldes clients et agents, des autres produits d'exploitation liés aux services rendus aux sociétés du groupe et des reprises de provisions pour litiges.

Note 18 - Commissions

Le total des commissions payées aux intermédiaires d'assurances et afférentes à l'assurance directe s'établit à EUR 16.750.813 (2018 : EUR 16.652.930) et se trouve dans le poste de frais d'acquisition.

Note 19 - Autres charges techniques, nettes de réassurance

Les autres charges techniques, nettes de réassurance sont constituées essentiellement des corrections de valeur sur soldes agents et clients et des autres créances et des pertes provenant des comptes agents et clients.

Note 20 - Personnel employé au cours de l'exercice

Le nombre des membres du personnel employé en moyenne au cours de l'exercice 2019 s'est élevé à 211, y compris les personnes ayant un contrat de travail auprès de la Société et de la société Bâloise Vie Luxembourg S.A. Le nombre du personnel est déterminé par le pourcentage fixé dans la clef de répartition, et est représenté par les catégories suivantes :

Catégories	Nombre de personnes	
	2019	2018
Cadres dirigeants	2	2
Employés	209	211
TOTAL	211	213

Les frais de personnel relatifs à l'exercice, y compris les frais de personnel mis à disposition de la Société au cours de l'exercice, se décomposent comme suit :

	2019 EUR	2018 EUR
Salaires et traitements	14 543 422	17 474 521
• dont rémunérations ordinaires	13 819 722	16 494 672
• dont gratifications extraordinaires non périodiques	701 481	945 293
• dont rémunérations des administrateurs	22 219	34 556
Charges sociales	1 560 459	1 886 804
• dont pensions	1 161 930	1 260 673
Autres charges du personnel	1 194 043	1 367 972
TOTAL	17 297 924	20 729 297

Pour l'exercice 2019, les autres charges du personnel refacturées à la société Bâloise Vie Luxembourg S.A. s'élèvent à EUR 37.886 (2018 : EUR 39.476). En 2018 une autre méthode de refacturation des frais généraux a été appliquée, ce qui explique une baisse plus élevée des frais du personnel par rapport au nombre des employés.

Note 21 - Rémunérations allouées aux membres des organes d'administration, de direction et de surveillance et engagements de pension à l'égard des anciens membres de ces organes

Les rémunérations allouées aux membres des organes d'administration, de direction et de surveillance à raison de leurs fonctions et les engagements de pension à l'égard des anciens membres des organes d'administration supportés au cours de l'exercice 2019 se décomposent ainsi :

	Jetons de présence EUR	Rémunérations EUR
Organes de direction	-	673.786

Au cours de l'exercice, la rémunération allouée aux administrateurs s'élève à EUR 22.219.

Il n'y a pas d'engagements de pension à l'égard des anciens membres des organes de direction.

Note 22 - Honoraires du Réviseur d'entreprises agréé

L'ensemble des honoraires avec TVA comprise à payer par la Société au Réviseur d'entreprises agréé se présente comme suit :

	2019 EUR	2018 EUR
Honoraires d'audit	109 098	79 109
TOTAL	109 098	79 109

Note 23 - Charges exceptionnelles

Au 31 décembre 2019, les charges exceptionnelles sont constituées essentiellement des charges liées aux corrections provenant de l'ancienne succursale, avec un impact rétroactif avant le 30 juin 2018.

Note 24 - Engagements hors-bilan

Au 31 décembre 2019, la Société a des engagements de EUR 7.863.212 portant sur des contrats de bail sur immeubles, de EUR 195.078 portant sur des contrats de crédit-bail sur matériels informatiques, de EUR 641.793 portant sur des contrats de crédit-bail sur véhicules et de EUR 1.003.908 portant sur des contrats de gérance et d'autres contrats.

Au 31 décembre 2019, un montant de EUR 667.221 est bloqué sur un compte bancaire de la Société au titre de garantie locative.

Au 31 décembre 2019, la Société s'est engagée à investir dans un fonds immobilier pour un montant s'élevant à EUR 5.000.000.

Note 25 - Intégration fiscale

Conformément à la législation luxembourgeoise en vigueur, la Société fait partie d'un régime de consolidation fiscale avec d'autres entités luxembourgeoises du groupe. Le régime de consolidation fiscale ne s'applique que pour la charge de l'impôt sur le revenu des collectivités et l'impôt commercial communal mais pas à l'impôt sur la fortune.



Groupe Baloise Assurances
à Luxembourg

Baloise Assurances Luxembourg S.A.
R.C.S. Luxembourg B 68 065
Société de droit luxembourgeois
au capital social de € "14 648 626

Siège social:
23, rue du Puits Romain, Bourmicht
L-8070 Bertrange

www.baloise.lu